

**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que le conseil municipal de Saint-Fulgence, statuera par résolution, lors de la séance du 7 avril 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30 à la salle du conseil, 253, rue Saguenay, Saint-Fulgence, sur la dérogation mineure suivante :

**Monsieur Joel Girard (DM-26-189)** demande une dérogation mineure pour l'agrandissement d'un bâtiment principal de manière à l'annexer avec un bâtiment complémentaire. La marge avant du bâtiment principal ainsi créée sera de 2 mètres au lieu de 10 mètres selon la norme inscrite au cahier de spécification du règlement de zonage 2015-03.

La demande porte sur un emplacement situé au 31 chemin du lac Roger

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À SAINT-FULGENCE, ce 23<sup>ième</sup> jour du mois de mars 2026

Jimmy Tremblay  
Directeur général et greffier trésorier